



# Rapport d'activités 2019

# Sommaire

**I – Présentation du SMIOCE**

**II – Les communes**

**III – Personnel du SMIOCE**

**IV – Personnel d’animation**

**V – Récapitulatif des classes de découvertes 2019**

**VI – Nos réalisations en 2019**

**VII – Conclusion et perspectives**

## **I - Présentation du SMIOCE**

Le SMIOCE est un établissement public de coopération intercommunale associant des communes et des regroupements de communes de l'Oise créé en accord avec le Conseil Général de l'Oise en vue d'organiser des classes de découvertes avec ou sans nuitées.

Il est administré par un comité dont les membres sont élus par les conseils municipaux de chaque commune adhérente.

Le bureau est composé actuellement de 11 membres élus, celui-ci prépare/ vote et exécute les délibérations.

Le comité élit un président et des vice-présidents.

Le Conseil Départemental est représenté par deux délégués.

Le Budget du Smioce est voté chaque année courant mars/ avril comme tout établissement public. Les séjours eux, sont pour la plupart organisés de janvier à juin mais préparés et commandés environ 5-6 mois en amont.

Les centres d'accueil, nos partenaires, sont régulièrement visités par le Président et les vice-Présidents, qui s'assurent des bonnes conditions d'accueil des enfants. Tous nos centres sont agréés par l'inspection académique.

Le transport des classes peut se faire soit en car soit en train, toujours au départ de l'école.

Afin de faciliter le voyage lorsque les enfants partent en train, les bagages sont pris en charge et directement acheminés vers le centre d'accueil par transporteur.

En ce qui concerne le transport en car, nous faisons appel aux différentes compagnies de car de l'Oise ou aux compagnies travaillant habituellement avec les centres d'accueil. Lors des séjours en montagne, pour la sécurité des enfants, nous privilégions les compagnies locales qui ont l'habitude de la conduite sur routes enneigées.

Pour les séjours en montagne en hiver, le SMIOCE équipe sur demande des enseignants, les élèves avec des anoraks et des salopettes, des jours sont alors fixés pour l'essayage et les échanges de ces équipements dans les écoles directement. Les skis, bâtons, chaussures et casques sont loués sur place. Au retour des séjours, les équipements sont récupérés dans les écoles et remis au CAT l'envolée de Creil (Centre d'Aide par le Travail) qui se charge de les laver et parfois les réparer.

## **II – Les communes**

Les communes adhérentes au SMIOCE partent régulièrement pour la plupart. 36 communes en 2019, nous ont confié l'organisation des classes de découvertes, soit environ 1 820 enfants.

Certaines communes non adhérentes font également appel à nos services.

### III - Personnel du SMIOCE:

#### Service administratif

- Deux agents titulaires à temps complet :
  - 1 adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe responsable des services, de l'organisation des classes de découvertes, communication & secrétariat.
  - 1 adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe chargé de la gestion du service finances, comptabilité et secrétariat.
- Un agent en activité accessoire - 5 h par semaine :
  - 1 attaché responsable du service juridique

#### Service entretien des bureaux

- Un agent à temps non complet – 5 h par semaine :
  - 1 adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe

### IV - Personnel d'animation

**32 agents ont été recrutés** pour des contrats à durée déterminée au cours de l'année 2019 en qualité d'adjoint d'animation pour l'encadrement de la vie quotidienne sur les différentes classes de découvertes.

Certains contactent spontanément le service pôle recrutement du SMIOCE. Celui-ci fait appel également aux missions locales et à pôle emploi afin que ces organismes lui envoient des candidatures.

Ces candidats doivent être en possession du BAFA, BAPAAT, autre diplôme de l'animation ou de l'expérience en animation et d'un diplôme de secourisme pour certains (PSC1 ou AFPS).

Nous appliquons la réglementation en vigueur du bulletin officiel de l'éducation nationale mais Il est tout à fait possible d'ajouter un animateur sur une classe à la demande des enseignants et en accord avec la mairie.

Les enseignants peuvent également décider de partir en classe de découvertes avec des accompagnateurs bénévoles de leur choix, en qui ils ont entièrement confiance, cela permet de réduire le coût des séjours.

Par ailleurs, des AVS présents pendant le temps scolaire, peuvent être autorisés à accompagner des enfants en difficulté.

## V - Récapitulatif des classes de découvertes 2019

80 classes découvertes ont été organisées par le SMIOCE. La durée des séjours a été très variable (1 à 12 jours).

Nbre de jour/séjour	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Nbre de séjours	2	7	3	6	33	2	6	7	5	6	1	2

En 2018, il y avait 15 classes de neige et 23 en 2019. Le tableau récapitulatif des classes par thème et nombre pour 2019 est le suivant :

Neige	19
Ski alpin et risques naturels	2
Ski et découverte du milieu montagnard	2
L'eau dans tous ses états	2
Poneys	2
Nature en contes	2
Découverte de la Loire et son patrimoine	2
tête dans les étoiles, Astro et Futuroscope, futuroscope et cinéma, technologie au futuroscope	6
Volcan d'Auvergne, montagnes Cantalienne et sciences	2
Passage a l'air médiévale	2
1 journée à paris	2
Plage du département et char à voile	2
Milieu marin	14
Milieu Marin & Char à voile / Milieu Marin & Activités Nautiques	10
Milieu marin et découverte de la région	2
Découverte du Pays Grandvillais	2
Découverte de la baie de Somme	2
Angleterre	2
Irlande	2
Histoire et europe	1

En 2019, le SMIOCE a organisé 1 sortie à la journée pour des élèves d'une commune. Au programme, visite du Sénat et du Jardin des plantes et de sa ménagerie. Le SMIOCE a également organisé le séjour du Conseil Municipal Jeune d'une commune. 4 jours sur le thème de l'histoire et l'Europe, au programme visite de musée de guerre et de Cambrai, ensuite visite du Parlement Européen de Bruxelles et de la Maison de l'histoire européenne et enfin visite d'Eurospace center.

## VI – Nos réalisations en 2019

Organisation des classes de découvertes	80 séjours de classes de découvertes ont été organisés par le SMIOCE en 2019. Des séjours de 1 à 12 jours Le SMIOCE c'est : un partenariat avec les compagnies de cars de l'Oise, la SNCF, les centres d'accueil, les intervenants. C'est l'emploi dans l'Oise pour environ 40 jeunes... 80 enseignants avec près de 1850 élèves de l'Oise sont partis en 2019...
Réductions obtenues pour les séjours	le SMIOCE, réduit les coûts auprès des familles de ses séjours grâce à la subvention de fonctionnement obtenue du Conseil Départemental. Chaque classe de découvertes à obtenue une aide financière calculée de la façon suivante : pour les séjours à la neige : 6€ par nuitée et par enfant pour les autres types de séjours : 4€ par nuitée et par enfant. Cette année, 38 750€ ont été reversés
Opération publicitaire	Une page publicitaire est programmée dans le prochain annuaire du service public de l'Oise et un mailing est envoyé aux communes et aux écoles de l'Oise afin de promouvoir les services du SMIOCE
Organisation de réunions d'informations à destination des enseignants	Le Président et les Vices Présidents ont une nouvelle fois en 2019, participés aux réunions d'informations dans les écoles en présence des parents d'élèves, des élus et des enseignants... ils continueront en 2020 à promouvoir les séjours de classes de découvertes auprès des communes et enseignants de l'Oise. Ces réunions visent à sécuriser les parents.
et également...	Reconduction d'aides sociales à destination des animateurs vacataires qui travaillent durant les séjours de classes de découvertes.

## VII – Conclusion et perspectives

Le SMIOCE espère renouveler annuellement ces démarches afin de se faire connaître auprès des communes et des enseignants de l'Oise. Pour 2020, le SMIOCE continuera dans la mesure du possible, son action en faveur des familles des écoles adhérentes, organisera la promotion des classes de découvertes auprès des communes et des enseignants de l'Oise.